Pour enfiler un habit ou une chemise, on doit passer d'abord le bras blessé.

Dans le cas de brûlures par le feu ou des liquides bouillants on ne retire aucun vêtement. On doit se servir d'une paire de ciseaux bien affilés, et tout ce qui n'adhère pas doit être coupé et taillé. Si quelque morceau continue à adhérer on doit le laisser là jusqu'à ce qu'on puisse obtenir

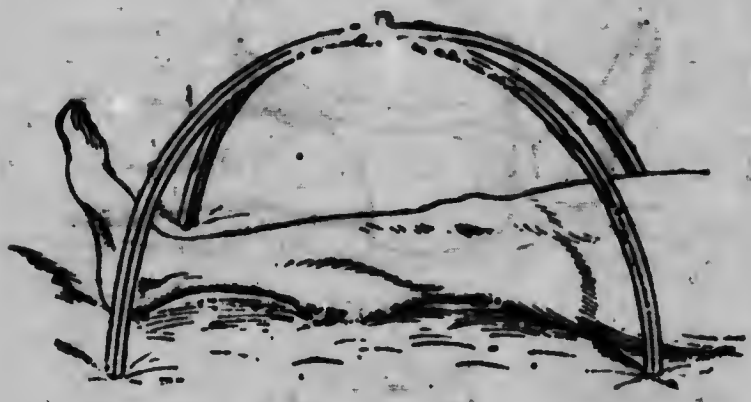

FIG. 102.

les secours d'un médecin. Il peut être avantageux d'humecter avec de l'huile les portions de vêtement adhérentes. Pour dégager du pantalon un membre blessé, on doit fendre la couture extérieure.